

la plus importante peut-être de ces propositions pour les Canadiens, en matière de nouveaux programmes, c'est un programme d'assurance-santé. Le chef de notre parti a déclaré, bien sûr, qu'il s'agit d'une mesure qu'il y a lieu d'appliquer quand l'économie est en progrès, non en temps de récession. Le présent gouvernement nous a présenté cinq déficits de suite. Sous l'ancien gouvernement, nous avions des surplus et notre dette s'amortissait. En pareilles circonstances, quand on finance par déficit, il est évidemment impossible de financer les frais considérables qu'entraîne un plan d'assurance-santé. Toutefois, avec des politiques qui nous redonneraient des excédents dans notre administration financière, je dis, comme le chef de l'opposition, que cette mesure serait peut-être une des premières qu'il faudrait ajouter au programme de santé et de bien-être du Canada.

Une voix: Les libéraux ont été au pouvoir durant 22 ans.

M. Benidickson: Mon honorable ami parle de cette question. Je lui dirai simplement que tous les programmes présentés aux Canadiens par le parti libéral en 22 ans et ne requérant pas le concours d'autres gouvernements, comme ceux des provinces, par exemple, ont été exécutés conformément à l'engagement qui avait été pris par le parti libéral.

De plus, je signale que l'inflation est un facteur très important relativement à la valeur des programmes de bien-être social qui sont mis en œuvre. Je songe à l'observation fort pertinente qui a été formulée au cours de la session de 1957-1958, lorsque le présent gouvernement est entré en fonction. Nous étions alors à étudier le discours du trône et l'ancien premier ministre, M. St-Laurent, avait pris place de l'autre côté de la Chambre à titre de chef de l'opposition. Je pense qu'il a tenu des propos fort sensés au sujet de l'augmentation des prestations de bien-être social, lorsqu'il a dit ce qui suit, qu'on trouve à la page 45 du hansard du 16 octobre 1957:

Quant aux autres mesures qui laissent prévoir une augmentation des pensions de vieillesse et d'autres prestations sociales, il est certain qu'il n'est pas un vrai libéral qui ne les accueille avec plaisir, du moins en principe. Tout ce qui nous préoccupe, c'est de voir à quel point elles peuvent, sans dommage, s'inscrire dans le cadre de la situation financière tout entière et quelle sera l'efficacité des mesures que le gouvernement pourra prendre afin d'empêcher la hausse du coût de la vie qui, si on n'y met bon ordre, pourrait vite annuler tous les avantages éventuels des augmentations envisagées.

Comme je porte un intérêt spécial aux politiques financières du pays, à cause de la

[M. Benidickson.]

tâche que m'assigne mon parti, je dois exprimer des craintes au sujet de l'inflation. Quelques-unes des questions que nous examinerons pendant le débat sur le budget et même au sujet du bill sur la Banque du Canada, ont trait aux prestations sociales. J'estime que la Chambre devrait faire cas des paroles que M. St-Laurent prononçait en 1957. Ceux qui souffriront le plus des politiques financières non réfléchies, de la monétisation inutile et inopportune, ainsi que de toute opération déréglée de la Banque du Canada, sont ceux aux chèques de prestation desquels nous nous intéressons en étudiant les prévisions du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social que nous examinons aujourd'hui.

M. Martin (Timmins): Je voudrais commencer mes observations en faisant ce que je me suis toujours efforcé de faire, savoir rendre hommage à qui de droit et formuler des critiques à l'égard des points qui en appellent. Que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social me permette de louer sa sincérité. A mon sens, il a toujours cherché à s'acquitter sérieusement et honnêtement de ses fonctions. Je veux également rendre hommage au dévouement de ses fonctionnaires. Du fait que les ministères sont très intimement liés les uns aux autres, je tiens aussi à féliciter le ministère ontarien de la Santé et du Bien-être, notamment son sous-ministre, M. James S. Band, avec qui j'ai souvent eu l'occasion d'examiner des problèmes de certaines personnes en particulier, dans le domaine de la santé et du bien-être.

Le parti auquel j'appartiens critique depuis quatre ans la politique du ministre actuel, comme nous avons critiqué celle du gouvernement précédent pendant la durée de son mandat. Avec tout le respect qui s'impose envers mon honorable ami de Kenora-Rainy-River, que je tiens en très haute estime, il me semble que nous ne pouvons prendre les promesses des libéraux plus au sérieux aujourd'hui que lorsque j'avais deux ans, et qu'ils nous promettaient déjà l'assurance-santé. Cependant en vue d'accélérer d'autant la fin de cette session déjà prolongée, j'ai l'intention de faire, aujourd'hui, dans mon bref exposé de la situation, une critique qui sera, du moins à mon humble avis, plutôt de nature technique que politique.

Si le PSD critique, depuis de longues années déjà, le domaine maintenant à l'étude, c'est parce que nous estimons qu'en tant que nation, notre plus grand échec réside justement dans ce domaine. Dans notre pays, cependant si favorisé, nous sommes dépassés, à cet égard, par un grand nombre de pays de toutes les parties du monde. Je trouve intéressant de relever qu'un nombre toujours croissant de particuliers et de journaux, dans tout le pays,